



Compte rendu du CA de l'UL du 3/05/2016

par les représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA

1) Infos du président

- ✓ Présentation des nouveaux élus étudiants
- ✓ LUE (IDEX) : en phase de démarrage - versement de 5 M€ en crédit d'initialisation. Le solde devrait être versé en fin d'année universitaire
 - Les résultats de la première évaluation des IDEX au bout de 4 ans donnent le chemin à parcourir : 3 ont été confirmées, 2 arrêtés et 3 sont en phase probatoire
 - Manifestation pour le démarrage officielle de l'IDEX en septembre
- ✓ Budget : préoccupation sur la masse salariale du fait des augmentations prévues au niveau national sans, pour le moment, avoir de financement complémentaire de l'Etat
 - Augmentation du point d'indice (financement ?) + contractuels UL
 - Revalorisation des contrats doctoraux
 - GVT (non financé)
- ✓ Représentante de la Région au CA de l'UL :
 - Valérie DEBORD , titulaire, VP en charge de
 - ? suppléant : en attente

2) Approbation du CR du 15/03/2016 : unanimité moins 1 abstention

3) Réponse à l'appel à projets régional et européens 2016

- ✓ Reconduction des appels à projets sur les bases de 2015
 - Formations Innovantes : 400 K€ de subventions attendus (l'intégration des 100 K€ de subventions versées l'an dernier à l'ENIM ?)
 - 34 projets déposés, 22 retenus (certaines demandes non retenues relevaient d'appel en interne tel que MUTACAMP déjà financé par la Région et Innovation Pédagogique)
 - Recherche : 1,68 M€ demandés à la Région pour une demande totale de 4,9 M€ avec une enveloppe UL de 850 K€



4) Bilan et réponses à l'appel à projets « Projets exploratoires premier soutien » PEPS Mirabelle 2016

4eme appel à projet depuis 2013

Chaque projet est financé à hauteur de 30 K€ - Les projets sont portés par les pôles scientifiques au niveau de l'UL.

Objectif : stimuler la recherche exploratoire interdisciplinaire et s'intégrer dans les axes stratégiques de la convention de site

52 projets ont été sélectionnés par l'UL et le CNRS : 10 en 2013, 15 en 2014, 12 en 2015 et 15 en 2016 et 32 ont été financés

Financement :

2013 : 100 K€ UL et 100 K€ CNRS

2014 : 150 K€ UL et 150 K€ CNRS

2015 : 150 K€ UL et 100 K€ CNRS

2016 : 142,5 K€ UL et 150 K€ CNRS

<https://peps.univ-lorraine.fr>

Bilan sur les PEPS 2013 : plus values intéressantes au niveau des thèses, des ANR et des dépôts de projets

PEPS Initialise des collaborations interdisciplinaires.

Le co-financement UL est ouvert à tous, même pour les projets qui ne sont pas CNRS.

Etudes et Insertion Professionnelle

12 - Décret sur la section en master

Le décret n'est pas satisfaisant mais permet la sécurisation juridique pour 2 ans. La liste limitative des masters effectuant une sélection a été demandée par le Ministère. 25 sur 52 remontées par l'UL. 26 mentions précisées dans le décret présenté au CNESER.

13 – Liste des mentions et parcours type de l'offre de formation 2018-2022

Point d'étape et présentation du processus interne d'autoévaluation sur l'offre en cours par Hélène BOULANGER. Cette évaluation interne sera suivie d'une évaluation par l'HCERES qui sera reprise par la DGESIP lors de l'accréditation de la nouvelle offre de formation.

Préparation de la nouvelle offre de formation (anticipation du retour de l'HCERES) :

- L'architecture de l'offre doit être arrêtée rapidement pour permettre le travail en amont :
- Mots clés de l'architecture globale de l'offre de formation : lisibilité, visibilité, cohérence de l'offre
- Dossier d'accréditation léger



- La validation par le CF des listes de formation autorisées à engager le processus d'accréditation (1ere liste au CF du 26/04, 2eme liste le 17/5 et 3eme liste le 21/6) n'engage sur les suites ni l'UL, ni le Ministère.
- Travail sur la soutenabilité de l'offre prenant en compte les conditions de travail pour les personnels et d'études pour les étudiants (fin 2016)

Retour de l'HCERES attendu pour fin février/début mars 2017

14 – Renouvellement des habilitations des capacités de médecine : approuvé

15 – Modification du calendrier pédagogique 16/17 : approuvé

- terme de l'année universitaire repoussé au 30/9

16 – Capacité d'accueil des cursus paramédicaux à compter de l'année universitaire 2016/17 : approuvé

Orthophonie : idem 15/16 (40 places)

Audioprothèse : 24 places au lieu de 20

17 – Ouverture d'un DU Sécurité Intérieure : reporté (annexe financière à revoir)

18 – Modalités de contrôles des connaissances : cadrage général 16/17 pour licence, licence professionnelle et master - validé en CF Point d'information

Ressources Humaines

5- Modification du règlement de gestion du temps de travail des personnels BIATSS : approuvé

Les modifications du règlement de gestion :

- ouvre la possibilité de rémunération des heures supplémentaires dans la limite maximum de 100 heures dans le cas de projets spécifiques (salons, colloques, manifestations ...), dans le cadre d'événement exceptionnel et non prévisible (force majeure, incident technique), et dans le cas de permanence assurée par les agents lors de locations de locaux à des prestataires extérieures et du temps d'intervention lors d'astreinte.
- donne une tolérance de 15 mn à l'arrivée et au départ pour les personnels en horaires spécifique
- crée une commission unique du temps de travail

Vos élus, comme au CT ont voté pour ces modifications qui apportent un certain nombre d'avancées. Ils ont rappelé que la définition des astreintes à l'UL relevait plutôt d'un « accord



tacite » entre les personnels et leur responsable et qu'il était plus que nécessaire que se mette rapidement en place la commission prévue sur ce point pour définir les astreintes, reconnaître les postes concernées, préciser les modalités d'organisation et les compensations sur des bases réglementaires.

6 – Plafond des heures complémentaires : personnels enseignants et enseignants chercheurs 16/17 : approuvé

- 192 HETD pour les enseignants chercheurs (référentiel : 128 HETD maxi)
- 288 HETD pour les enseignants du second degré hors PRP

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par le directeur de composante de rattachement. Il devra motiver sa décision. Un bilan annuel des dérogations accordées ou non devra être présenté.

Nous avons posé une question au président sur la différence de plafond autorisée entre les vacataires professionnels (192H) et les personnels BIATS (96H). Au final les personnels BIATSS ne sont pas reconnus par l'UL comme des professionnels alors que le Ministère les reconnaît notamment dans les dossiers d'habilitations de diplômés professionnalisant au même titre que des professionnels extérieurs. Les personnels BIATSS apprécieront !!

7 – Campagne d'avancement 2015 des personnels contractuels : méthodologie et volume de promouvables : approuvé

Ce nouveau texte fait suite aux réactions de vos élus en CCPANT et en CT. Vos élus CA comme vos élus CT ont voté pour.

Il éclaire et pérennise le mode de calcul des possibilités de promotion des contractuels BIATSS. Dorénavant il y aura deux campagnes dans l'année (corps et grades) pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante. Le mode de calcul du nombre de possibilité est basé sur le nombre de promotion de titulaires (année N-1) et ne peut pas être plus favorable.

7 bis – Mise en place d'une campagne de mobilité interne pour les professeurs du second degré (information)

Procédure mise en place pour permettre aux enseignants du second degré de retrouver une mobilité rendue impossible depuis la fusion des 4 universités. Campagne lancée en avril 2016 pour la rentrée 2017/18. Une dizaine de postes vacants concernés ; seule une composante a proposé des emplois au mouvement interne.

Un administrateur demande la mise en place d'une procédure de ce type pour les enseignants chercheurs.

8 – Election de deux membres titulaires et de deux membres suppléants du collège des usagers du CA pour siéger au bureau du CA

Titulaires : Grégoire PERSON et Léo SANSON

Suppléants : Orlane FRANCOIS et Huseyin TOGUZ



9 – Election des membres du collège des usagers et du collège des autres personnels exerçant des fonctions d'enseignement à la section disciplinaire du CA compétente pour les usagers

Usagers : 4 élus CA titulaires et suppléants
+ Alexandra GONZALEZ et François LEMOIGNE comme titulaires
+ Laetitia BOUZIANE et Romain CHATY

Autres personnels :
Michèle SCHWARTZ

10 – Désignation des représentants du CA à la commission du Patrimoine Immobilier

1 titulaire et 1 suppléant des Usagers : Grégoire PERSON
1 Titulaire du collège A : /
2 membres suppléants du collège A : /
1 membre suppléant du collège B : Camille DIOU

11 – Désignation d'un représentant du CA appelé à siéger à la commission Cultures : Laurence CANTARI

Recherche et Valorisation

19- Décret et arrêté sur les études doctorales (information)

Durée du contrat de 3 an à TP. Contrat doctoral revalorisé et possibilité d'heures d'enseignement pour 1/6 du temps de travail

Vie Universitaire

20 – Labellisation des associations étudiantes : approuvé

Charte adoptée après quelques modifications.

21 – Bilan 2015 du Fonds de Solidarté et de Développement des initiatives Etudiantes FSDIE : approuvé

22 – Attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du FSDIE (2eme tranche) : approuvé

Patrimoine Immobilier

23 – Projets d'acquisition de terrains agricoles de la ferme expérimentale de la Bouzule : approuvé

Suite au décès du bailleur, acquisition d'une surface de 34 hectares de terre agricole pour le maintien du modèle économique du domaine expérimental de la Bouzule (240 K€)

Achats et Marchés publics

24 - Bilan du plan d'action des achats 2015 : approuvé



Sécurisation juridique des achats à 70 %

Juridiques

25 – Mise en œuvre de la nouvelle procédure d'attribution et de gestion des concessions de logement : reporté

Documentation

26 – Plan de conservation partagé (UL et INSIT) des périodiques scientifiques dans le périmètre « ISTEK » : approuvé

1200 titres passent à l'INSIT : l'accès permanent des étudiants et personnels est maintenu ainsi que la gratuité.

International

27 – Modalités d'attribution des bourses de mobilité dans le cadre de la mobilité internationale de crédits ERASMUS + : reporté

DIVERS

La motion en soutien aux universitaires turcs est adoptée à l'unanimité.

Vos élus représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA au CA

Anne LAPLACE-CHASSARD

Béatrice VAILLANT

Bernard DUSSOUBS